

**INITIATION A L'INVESTIGATION EMPIRIQUE :**  
**SUPPORT DE TD**

Enseignante : Anne Revillard

SOMMAIRE

**Présentation générale du TD ..... 3**

**Planning général des séances..... 4**

**Bibliographie indicative ..... 5**

    Principaux ouvrages de synthèse ..... 5

    Quelques exemples de travaux sociologiques centrés sur l'une ou l'autre de ces méthodes  
    (entretien ou observation) : ..... 5

**Thème des travaux demandés et choix des terrains ..... 8**

**Déroulement prévisionnel des séances ..... 9**

    Séance 1 (5 mars) : Introduction ..... 9

    Séance 2 (12 mars) : Statut de l'observateur et techniques d'observation ..... 11

    Séance 3 (19 mars) : Enquêter par observation : premières impressions, premiers résultats ..... 14

    Séance 4 (26 mars) : La grille d'observation ..... 15

    Séance 5 (2 avril) Qu'est-ce qu'un entretien sociologique ? ..... 17

    Séance 6 (9 avril) La grille d'entretien ..... 19

    Séance 7 (16 avril) : L'interaction enquêteur-enquêté ..... 21

    Séance 8 (7 mai) : Analyse de l'entretien ..... 24

    Séance 9 (14 mai) : Bilan des travaux ..... 26

    Séance 10 (21 mai) : Devoir sur table ..... 26

**Lexique..... 27**

**Fiches techniques..... 32**

    Fiche technique n°1 : Définir son statut d'observateur ..... 33

    Fiche technique n°2 : Comment observer lors des premières séances d'observation ? ..... 36

    Fiche technique n°3 : Comment trouver une personne pour faire un entretien, et comment  
    formuler sa demande ? ..... 37

    Fiche technique n°4 : Comment construire une grille d'observation ? ..... 39

    Fiche technique n°5 : La grille d'entretien ..... 41

    Fiche technique n°6 : L'entretien, une pratique outillée : le matériel de l'enquêteur ..... 42

    Fiche technique n°7 : La conduite de l'entretien : formulation des questions et techniques de  
    relance ..... 44

    Fiche technique n°8 : Transcrire un entretien ..... 47



## PRESENTATION GENERALE DU TD :

---

Ce TD d'initiation à l'investigation empirique vise à vous familiariser avec les principales méthodes qualitatives en sciences sociales, à partir de la réalisation d'une mini-enquête par observation et d'un entretien. Les séances de TD encadreront la réalisation de ces travaux individuels, à partir d'une présentation théorique des techniques d'enquêtes et d'un échange collectif sur l'état d'avancement des travaux de chacun(e).

L'objectif du TD n'est pas l'acquisition d'une parfaite maîtrise des outils d'enquêtes (celle-ci ne s'améliorera qu'avec la pratique), mais une prise de conscience de la rigueur nécessaire et des *choix méthodologiques* qu'implique toute démarche d'enquête qualitative. Nous insisterons particulièrement sur deux aspects importants de la conduite d'un travail de terrain :

- La nécessité d'adopter un point de vue critique sur son propre travail d'enquête : évaluation des choix méthodologiques en relation avec une situation d'enquête particulière, auto-analyse.
- L'importance de l'écriture au fur et à mesure du travail de terrain, non seulement comme moyen de collecte des données, mais aussi comme support de cette réflexion critique qui doit accompagner la conduite du travail d'enquête.

### **Validation du TD :**

- Travail d'enquête : le travail réalisé sera apprécié à partir deux éléments : le journal de terrain (cf ci-dessous) qui sera ramassé à la dernière séance du TD, et la transcription de l'entretien.

### **ET**

- Un devoir sur table à la dernière séance (21 mai)

La note finale du TD sera la moyenne des deux notes.

*Rappel* : l'assiduité aux travaux dirigés est obligatoire. Au-delà de trois absences (justifiées ou non), vous êtes considéré(e) comme défaillant(e).

## ■ PLANNING GENERAL DES SEANCES

---

Séance	Date	Thème
Séance 1	5 mars	Introduction
Séance 2	12 mars	Statut de l'observateur et techniques d'observation
Séance 3	19 mars	Enquêter par observation : premières impressions, premiers résultats
Séance 4	26 mars	La grille d'observation
Séance 5	2 avril	Qu'est-ce qu'un entretien sociologique ?
Séance 6	9 avril	La grille d'entretien
Séance 7	16 avril	L'interaction enquêteur-enquêté
<b>Entre le 10 avril et le 6 mai :</b>		
- Réaliser l'entretien. Noter dans votre journal de terrain vos impressions en sortant de l'entretien		
- Transcrire l'entretien (attention : la transcription prend beaucoup de temps)		
Séance 8	7 mai	Analyse de l'entretien
Séance 9	14 mai	Bilan des travaux : entretien et observation
Séance 10	21 mai	Devoir sur table

## ■ BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

---

### *Principaux ouvrages de synthèse*

ARBORIO, A.-M. et FOURNIER, P. (1999), *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*. Paris: Nathan - 128.128 p.

BEAUD, S. et WEBER, F. (1998), *Guide de l'enquête de terrain*. Paris: La Découverte.327 p.

BECKER, H.S. (2002), *Les ficelles du métier*. Paris: La Découverte.352 p.

BERTAUX, D. (1997), *Les récits de vie*. Paris: Nathan - 128.128 p.

BLANCHET, A. (1985), *L'entretien dans les sciences sociales*. Paris: Dunod.

BLANCHET, A. et GOTMAN, A. (1992), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris: Nathan - 128.128 p.

KAUFMANN, J.-C. (1996), *L'entretien compréhensif*. Paris: Nathan - 128.128 p.

PERETZ, H. (1998), *Les méthodes en sociologie : l'observation*. Paris: La Découverte - Repères.123 p.

### *Quelques exemples de travaux sociologiques centrés sur l'une ou l'autre de ces méthodes (entretien ou observation) :*

NB : ont été privilégiés les travaux accessibles en ligne. Consultez plutôt la version .pdf des articles, pour apprécier les différents supports de restitution des matériaux issus du terrain, qui ne passent pas toujours dans la version .html (extraits d'entretiens, photographies, encadrés...).

#### **Observation :**

AÏT-SAÏD, FATIMA et NOUVEL, FLORENT. (2004). "Aide sociale et espace religieux. Le repas du ftôr à la Mosquée de Paris (observation)." *Terrains et Travaux*, n.7, p. 109-127. Accessible via CAIRN ([www.cairn.info](http://www.cairn.info) )

CARTRON, DAMIEN. (2003). "Le sociologue pris en sandwich! Retour sur une observation participante dans un fast-food." *Travail et Emploi*, n.94, p. 59-64. (revue disponible en ligne : [http://www.travail.gouv.fr/publications/Revue\\_Travail-et-Emploi/](http://www.travail.gouv.fr/publications/Revue_Travail-et-Emploi/) )

PAPIN, FLORENT. (2003). "Les rollers ou la métamorphose de la chaussée (observation)." *Terrains et Travaux*, n.5, p. 31-46. Accessible via CAIRN

PERETZ, HENRI. (1992). "Le vendeur, la vendeuse et leur cliente. Ethnographie du prêt-à-porter de luxe." *Revue Française de Sociologie*, n.33, p. 49-72.

VAGNERON, FRÉDÉRIC. (2003). "Le tag: un art de la ville (observation)." *terrains & travaux*, vol.5, n.2, p. 87-111. Accessible via CAIRN ([www.cairn.info](http://www.cairn.info) )

### **Entretien :**

- Travaux mobilisant conjointement plusieurs entretiens :

BEAUD, STÉPHANE. (2003). *80 % au bac. et après? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris: La Découverte.

KAUFMANN, JEAN-CLAUDE. (1992). *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris: Nathan - Essais et recherches.

- Articles centrés sur l'analyse approfondie d'un entretien :

BEAUD, STÉPHANE. (1996). "Un ouvrier, fils d'immigrés, "pris" dans la crise: rupture biographique et configuration familiale." *Genèses*, n.24, p. 5-32.

BERNARD DE RAYMOND, ANTOINE. (2003). "Le marché aux fruits et légumes de Rungis (entretien)." *terrains & travaux*, n.4, p. 82-110. Accessible via CAIRN ([www.cairn.info](http://www.cairn.info) )

SALMAN, SCARLETT. (2003). "La carrière d'un « fondateur » du coaching (entretien)." *terrains & travaux*, n.4, p. 140-161. Accessible via CAIRN ([www.cairn.info](http://www.cairn.info) )

### **Quelques exemples d'enquêtes de terrain de longue durée, qui mêlent le recours à différentes méthodes qualitatives :**

BEAUD, STÉPHANE. (2003). *80 % au bac. et après? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris: La Découverte.

BOURGOIS, PHILLIPE. (2001). *En quête de respect. Le crack à New York*, Paris: Seuil - Liber.

FOOTE WHYTE, WILLIAM. (1996). *Street corner society*, Paris: La Découverte.

SCHWARTZ, OLIVIER. (1990). *Le monde privé des ouvriers*, Paris: PUF - Quadrige.



## VOTRE JOURNAL DE TERRAIN

Lors de la première séance de TD vous sera distribué un cahier qui vous servira à consigner, au fur et à mesure de votre travail, les données collectées, ainsi que vos réflexions méthodologiques : c'est votre journal de terrain. **Indiquez votre nom** sur la première page de ce cahier.

Ce journal devra faire l'objet de deux usages distincts pendant les TD et en dehors des TD :

- **En dehors des séances de TD**, c'est dans ce journal que vous allez consigner vos observations, vos démarches en vue de l'entretien, ainsi que, de façon générale, vos réflexions méthodologiques. Ces notes pourront prendre une forme très libre : annotations, schémas, consignation de données, impressions « sur le vif » à l'issue d'une séance d'observation ou de l'entretien... Il est indispensable de **noter dans votre journal toute séance d'observation**, en indiquant la date, l'heure, la durée, et ce que vous avez observé (des indications complémentaires seront données en TD).

- **Pendant les séances de TD** sont prévus des moments de travail individuel à partir de questions visant à vous pousser à développer votre réflexion méthodologique (cf encadrés « Journal de terrain » dans ce support). Vous devrez répondre à ces questions par écrit dans votre journal. Ces réponses prendront typiquement une forme plus structurée que les notes prises en dehors des séances de TD. Vous n'aurez pas toujours le temps de répondre à toutes les questions pendant la séance de TD ; dans ce cas, prenez un moment en dehors du TD pour finir ce travail. Ces questions peuvent aussi être utilisées à divers moments du travail de terrain, et pas seulement le jour de la séance de TD. Elles sont faites pour stimuler votre réflexion méthodologique, donc utilisez les quand elles vous sont utiles, en fonction du rythme de votre travail de terrain.

Dans tous les cas, toute entrée dans votre journal (même une annotation rapide) devra être **datée**. Dans le cas du travail pendant une séance de TD, merci d'indiquer « TD » entre parenthèses à côté de la date.

(NB : Ce journal n'a pas vocation à contenir vos notes de cours ; celles-ci doivent être prises sur un autre support)

L'objectif de ce travail sur votre journal de terrain est de vous sensibiliser quant à **l'importance de l'écriture** au fur et à mesure de la conduite d'une enquête de terrain, à la fois pour la collecte des données et pour votre réflexion méthodologique. La prise de note à toutes les étapes de votre travail permettra de faire ressortir *l'évolution* de votre perception du terrain, de votre questionnement et de vos choix méthodologiques.

## ■ THEME DES TRAVAUX DEMANDES ET CHOIX DES TERRAINS

---

Pour **l'entretien**, le thème imposé est *le vêtement*. Ce thème présente l'avantage de faciliter le travail de recherche d'un(e) interviewé(e), tout en ouvrant la voie, à partir d'un objet quotidien, à une diversité de questionnements sociologiques : consommation, rapport au corps, rapports de genre et de classe, relations familiales, mode, convictions religieuses, etc.

Une seule contrainte concernant le choix de la personne à interviewer : **les entretiens avec les proches (famille, amis) sont PROSCRITS.**

Les modalités de prise de contact seront précisées lors de la séance du 12 mars. D'ici au 12 mars, vous devez réfléchir à des idées de personnes à contacter, mais ne pas faire de démarche de demande d'entretien avant d'avoir suivi la séance de TD correspondante (Séance 2, 12 mars). Avant le 9 avril, vous devez avoir convenu, avec la personne avec qui vous allez faire l'entretien, d'un **rendez-vous pour l'entretien à une date comprise entre le 10 avril et le 6 mai.**

**L'observation** étant très consommatrice en temps (il faut prévoir de l'ordre de 6 séances d'observation de plusieurs heures, si l'on compte le temps d'observation et le temps de prise de notes), plusieurs thèmes sont proposés afin de faciliter la combinaison du travail d'observation avec vos autres activités. Vous choisirez l'une des trois possibilités suivantes :

- Si vous avez un job étudiant, prendre ce job comme terrain d'observation ;
- Observation d'une activité sportive ;
- Choix libre d'un terrain en lien avec le thème de l'entretien, le vêtement.

Il est conseillé de **fixer rapidement son terrain d'observation**, pour permettre une bonne progression dans la collecte des données et dans la réflexion méthodologique au cours du semestre. Choisissez un terrain sur lequel vous pouvez faire des séances d'observation dès à présent. Pour la séance du 12 mars, vous devrez avoir une idée précise de votre terrain d'observation. Pour la séance du 19 mars, vous devrez avoir été au moins une fois (de préférence, plusieurs fois) sur votre terrain.

### Echéancier :

- **Du 5 mars au 21 mai**, mini-enquête par observation (prévoir autour de 6 séances d'observation de quelques heures)
- **Pour le 12 mars** : choisir un terrain d'observation
- **Pour le 19 mars** : réfléchir aux personnes que vous pourriez solliciter pour un entretien. Ne pas faire la demande d'entretien à ce stade. Être allé(e) au moins une fois (de préférence, plusieurs fois) sur votre terrain.
- **Pour le 26 mars** : être allé plusieurs fois sur son terrain, en prenant des notes.
- **Pour le 9 avril** : savoir de façon sûre avec qui vous allez faire votre entretien (il faut avoir obtenu l'accord de la personne)
- **Entre le 10 avril et le 6 mai** : faire et transcrire l'entretien (attention : la transcription prend beaucoup de temps).



## ■ DEROULEMENT PREVISIONNEL DES SEANCES

---

### Séance 1 (5 mars) : Introduction

- **Présentation des objectifs du TD**, du travail demandé et des modalités de validation.
- **Point théorique** : Introduction à l'investigation empirique en sociologie

#### **Idées Essentielles**

- Distinction entre méthodes quantitatives et qualitatives
- Enjeu particulier de la méthode dans l'enquête sociologique qualitative : ce qui fait que la sociologie n'est pas du journalisme, de l'essai ou de la littérature, mais de la science.
- Définitions générales de l'entretien et de l'observation
- Importance de l'auto-analyse et de l'analyse de l'interaction enquêteur/enquêté.
- Construction de l'objet/évolution du questionnement au fil de l'enquête : pluralité de questionnements possibles sur un même terrain empirique. Lien entre choix d'un questionnement et choix d'une méthode
- Importance de l'écrit :
  - garder des traces de ce qu'on observe (notes descriptives)
  - garder des traces de sa réflexion au fur et à mesure de l'enquête (notes analytiques)

#### **- Distribution des journaux de terrain**

**- Travail écrit individuel (journal de terrain)** : description du/des terrain(s) d'observation envisagé(s)

#### **- Tour de table sur les terrains envisagés**

**Journal de terrain (séance 1) : Description du/des terrain(s) d'observation envisagé(s)**

Nommer et décrire le terrain d'observation envisagé. En cas d'hésitation, il est encore possible à ce stade de réfléchir sur deux terrains entre lesquels on hésite (mais pas plus) :



- Où se situe ce terrain, et quelle est sa délimitation spatiale ?
- Quelle est sa fonction officielle ? (ex. « un restaurant a pour fonction officielle de restaurer ses clients »)
- Comment l'idée m'est venue de travailler sur ce terrain ? (ex. « j'ai entendu parler de ce restaurant pour telle et telle raison (préciser source) » ; ou : « je travaille dans ce restaurant comme serveur »)
- Suis-je déjà allé(e) sur ce terrain ?
  - o Si non : qu'est-ce que je m'attends à y trouver ? (ex. « je m'attends à trouver des clients attablés, un ou deux serveurs qui les servent, un patron derrière son bar, etc. »)
  - o Si oui : qu'est-ce que je sais de ce terrain ?

**NB :** si vous vous rendez sur votre terrain avant la séance 2, notez dans votre journal vos impressions à l'issue de cette première séance d'observation.

**Séance 2 (12 mars) : Statut de l'observateur et techniques d'observation**

- **Point théorique** : le statut de l'observateur, les techniques d'observation

- Idées Essentielles**
- Nécessité de réfléchir sur son statut d'observateur (pas d'observation naïve), qu'il soit choisi ou contraint
  - 2 paramètres essentiels : 1) degré de participation et 2) observation à découvert/incognito
  - Les techniques d'observation

**Travail de terrain, « jeu de rôle » de l'observateur et interaction enquêteur/enquêtés**

« Le travail de terrain sera envisagé ici comme l'observation des gens *in situ* : il s'agit de les rencontrer là où ils se trouvent, de rester en leur compagnie en jouant un rôle qui, acceptable pour eux, permette d'observer de près certains de leurs comportements et d'en donner une description qui soit utile pour les sciences sociales tout en ne faisant pas de tort à ceux que l'on observe. Même dans le cas le plus favorable, il n'est pas facile de trouver la démarche appropriée ».

HUGHES, E.C. 1996. "La place du travail de terrain dans les sciences sociales.", in *Le regard sociologique*, Paris: EHESS, p.267.

- **Travail écrit individuel (journal de terrain)**

→ cf encadré page suivante, ainsi que **Fiche technique n°1** (Statut de l'observateur) et **Fiche technique n°2** (Comment observer lors des premières séances d'observation ?)

**Journal de terrain (séance 2) : Statut d'observateur et techniques d'observation**



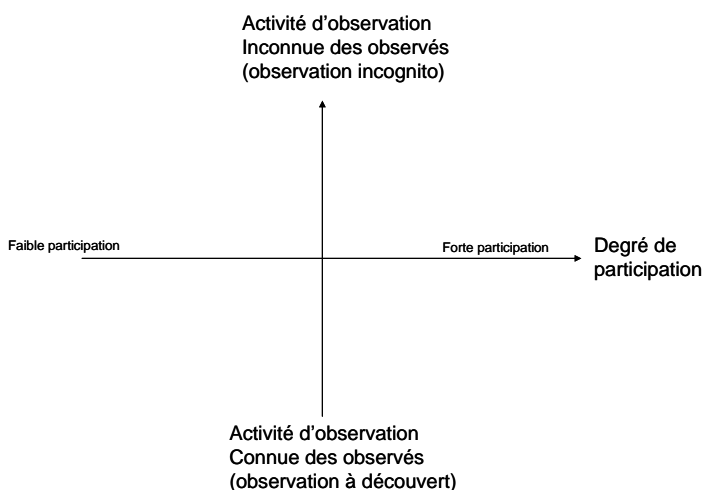
**1. Analyse de l'accessibilité du terrain**

Mon terrain d'observation est-il un lieu privé, public, semi-public ? L'accès est-il immédiat ou doit-il se négocier ? Préciser si l'accès au terrain passe par la médiation de personnes en particulier. Lien avec la question de l'observation à découvert ou incognito, voir ci-dessous.

**2. Mon statut d'observateur**

Quel est mon statut d'observateur (cf fiche technique) ? Où est-ce que je me situe sur le graphe ci-dessous ? Comment l'ai-je choisi (ou non) ? Quel comportement implique-t-il ? Comment est-il susceptible d'évoluer ?

NB : Si votre terrain d'observation correspond à votre job étudiant, il est préférable de rester incognito vis-à-vis de la hiérarchie.



**3. Mon entrée sur le terrain**

Comment s'est passée ma première entrée sur le terrain dans une perspective d'observation? (répondre ultérieurement si pas encore fait) Comment me suis-je présenté(e) (ou comment j'envisage de me présenter, si pas encore fait).

**4. Les conditions de prise de note**

La prise de note est-elle possible à vif, sur le terrain ? Dans quelles conditions ? (ex. « mon rôle sur le terrain me permet d'être assis à une table avec un cahier » ; ou « je ne peux pas prendre des notes que par intermittence, pendant des pauses »)

**5. Définition d'une grille d'observation générale**

En vous inspirant de la fiche technique 2, définissez une grille d'observation très générale pour votre terrain (que vous pouvez commencer à remplir, et que vous continuerez à remplir jusqu'à la séance 4).

**6. Sources d'information complémentaires**

De quelles sources d'information complémentaires puis-je disposer, en plus de mes observations personnelles? Réfléchir aux:

- Sources documentaires
- Informateurs



**Séance 3 (19 mars) : Enquêter par observation : premières impressions, premiers résultats**

- **Point sur l'entretien** : conseils pour la prise de contact et la fixation du rendez-vous (cf fiche technique n°3).

- **Travail écrit individuel (journal de terrain)** : bilan des premières observations

- **Travail collectif** : échange sur les premières impressions et les premiers résultats de l'observation

**Journal de terrain (séance 3) : Bilan des premières observations**

1. Quelles sont mes premières impressions sur la démarche d'observation ? Comment est-ce que je vis cette première expérience d'observation? (Ex. malaise ou aisance dans le rôle d'observateur ? Ennui ou décharge d'adrénaline ? Qu'est-ce qui me plaît dans cette expérience ? Qu'est-ce qui me déplaît ?)



2. Quelles sont mes premières impressions par rapport à mon terrain ?

- Sentiments, opinions par rapport au terrain : admiration, rejet, indifférence... ?

- Impression générale sur ce qu'il y a à observer : sentiment que « rien ne se passe », ou de ne savoir où donner de la tête ? Dans chaque cas, essayer d'expliquer pourquoi on a ce sentiment.

3. Qu'est-ce que j'ai observé d'intéressant?

4. Quelles difficultés ai-je rencontrées ?

## Séance 4 (26 mars) : La grille d'observation

- **Point théorique** : la grille d'observation ; le point de vue d'observation ; en parallèle, réflexion sur les supports de restitution (à prévoir dès le début de l'enquête)

**Idées Essentielles** - A partir d'un ensemble large de questions et d'observations initiales, nécessité de restreindre la focale, en choisissant une question, et en se donnant une grille d'observation systématique pour y répondre

- Nécessité d'une systématisme dans la collecte des données

- Lien questionnement sociologique (problématique)/statut d'observateur/point de vue d'observation/grille d'observation

- Possibilité d'évolution de la grille

- Organiser la collecte des données en gardant en tête la pluralité des supports de restitution possibles.

- **Travail collectif** : quelles questions sociologiques émergent des différents terrains ?

- **Travail écrit individuel** : construction de ma grille d'observation

### Journal de terrain (séance 3) : Construction de ma grille d'observation



1. A partir des premières séances d'observations, qu'est-ce que j'ai trouvé d'intéressant à observer sur mon terrain ? Lister ces différentes choses, et essayer d'identifier les questions sociologiques correspondantes. (par ex., dans un restaurant, on peut étudier les interactions entre les clients ; la division du travail entre les personnes qui y travaillent (cuisines, bar, serveurs...) ; les interactions entre clients et serveurs ; etc.)

2. Parmi ces différents aspects qui vous intéressent, en choisir un qui va faire l'objet d'une observation plus systématique à l'aide de la grille d'observation (par ex., je décide de me concentrer sur les interactions entre clients et serveurs).

3. Quel *point de vue* faudra-t-il adopter pour observer cet objet plus précis ? C'est-à-dire : où vais-je me situer, dans l'espace, pour mener ces observations (cf fiche technique) ? Dessiner un plan des lieux et identifier le(s) poste(s) d'observation choisi(s) (ex., je m'assois à une table qui me permet d'observer le plus grand nombre d'interactions possible).

4. Quelles sont les conditions de prise de notes permises par cette observation ? Puis-je prendre des notes sur le vif, en situation, ou non ? (ex. je peux prendre des notes assis à ma table)

5. Lister les items à observer de façon systématique sur l'aspect choisi, et les techniques d'observation correspondantes (grille d'observation) (cf fiche technique).

[ex des interactions clients/serveurs dans un restaurant : intérêt de me donner un point fixe d'observation au-delà de la seule observation aléatoire des échanges serveur/client que je peux suivre : possibilité de combiner deux démarches, l'une centrée sur le serveur et l'autre sur les clients :

- Pendant  $\frac{1}{2}$  heure, je fixe mon attention sur le serveur : je note et minute tous ses déplacements (carte de déambulation), j'observe ses regards (recherche ou évitement des interpellations des clients...), je note toutes ses paroles, avec ou sans les clients.
- Je fixe ensuite mon attention sur des clients en attente de commande (même démarche).]

6. Quelle temporalité, pour les séances d'observation, fait sens par rapport à mon questionnement ? Continue, discontinue? A heures fixes ou variables ? En fonction d'événements particuliers? (ex. je choisis de comparer le déroulement des interactions clients/serveurs en situation de faible et de forte fréquentation du restaurant : je ferai deux types d'observation, des observations « à heure creuse » et des observations « à heure de pointe »). Faire un calendrier prévisionnel des observations (ex. je prévois trois séances d'observation « à heure creuse » et trois séances d'observation « à heure de pointe », à telles et telles dates...).



**Séance 5 (2 avril) Qu'est-ce qu'un entretien sociologique ?**

*« L'entretien est une rencontre. S'entretenir avec quelqu'un est, davantage encore que questionner, une expérience, un événement singulier, que l'on peut maîtriser, coder, standardiser, professionnaliser, gérer, refroidir à souhait, mais qui comporte toujours un certain nombre d'inconnues (et donc de risques) inhérentes au fait qu'il s'agit d'un processus interlocutoire, et non pas simplement d'un prélèvement d'information<sup>1</sup> ».*

**- Point théorique** : les principes généraux d'un entretien sociologique

**Idées  
Essentielles**

- Les principes généraux d'un entretien sociologique :

- Une interaction verbale sollicitée par l'enquêteur et qui se définit totalement par rapport à l'activité de recherche → situation « artificielle » par rapport aux interactions de la vie quotidienne, et subordonnée aux objectifs de la recherche.

- Respect de l'interviewé, bienveillance, empathie. Le chercheur ne doit pas exprimer son opinion et/ou contester ce que dit l'interviewé.

- Distinction de l'entretien sociologique par rapport à l'entretien journalistique, psychanalytique, et à la conversation de comptoir ;

- Notion de directivité ; affinité de l'entretien semi-directif ou non directif avec une démarche sociologique de type compréhensif

→ Implications pour :

- La nature du questionnement et des relances pendant l'entretien : orientation de l'entretien sur les thèmes qui intéressent le sociologue, mais questions ouvertes, accompagnement de la parole, empathie, neutralité bienveillante (le sociologue n'exprime pas son opinion sur le propos tenu).

- Les modalités de transcription : fidélité maximale au discours de l'interviewé.

---

<sup>1</sup> BLANCHET, A., et GOTMAN, A. 1992. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. Paris: Nathan - 128.

### **L'affinité de l'entretien avec une démarche de sociologie compréhensive**

« La démarche compréhensive s'appuie sur la conviction que les hommes ne sont pas de simples agents porteurs de structures mais des producteurs actifs du social, donc des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur, par le biais du système de valeurs des individus : elle commence donc par l'intropathie. Le travail sociologique toutefois ne se limite pas à cette phase : il consiste au contraire pour le chercheur à être capable d'interpréter et d'expliquer à partir des données recueillies. La compréhension de la personne n'est qu'un instrument : le but du sociologue est l'explication compréhensive du social ».

(extrait de KAUFMANN, J-C. (1996). *L'entretien compréhensif*, Paris: Nathan – 128, p.23)

« Le recours à l'entretien non directif [...] a pour but de pallier certaines contraintes des enquêtes par questionnaire à questions fermées représentant le pôle extrême de la directivité. En effet, dans un entretien par questionnaire, il y a structuration complète du champ proposé à l'enquêté, celui-ci ne peut répondre qu'aux questions qui lui sont proposées, par des termes formulés par le chercheur [...] Plus précisément, l'enquêté se pose peut-être des questions dans des termes tout à fait différents de ce qu'imagine le chercheur. De plus, les réponses qui lui sont imposées ne correspondent peut-être pas à la formulation qu'aurait choisie l'enquêté ; mais ce qui est plus grave, ces réponses ne correspondent peut-être pas à la dimension même qui aurait une signification pour lui. »

(Extrait de MICHELAT, G. (1975). "Sur l'utilisation de l'entretien non-directif en sociologie." *Revue française sociologie*, vol.16, p.230).

- **Travail collectif** : Commentaire d'un entretien filmé ; lecture d'extraits de travaux réalisés à partir d'entretiens.

## Séance 6 (9 avril) La grille d'entretien

- **Point théorique** : Rappel : définition de l'entretien semi-directif ; utilité, conception et usages d'une grille d'entretien

**Idées**

**Essentielles**

- Définition de l'entretien semi-directif
- Distinction grille d'entretien/questionnaire
- Grille d'entretien : pourquoi il en faut une et pourquoi il faut savoir s'en détacher.

- **Travail écrit individuel** : préparation de la grille d'entretien.

**Attention** : lire au préalable la fiche technique n°5.

**Journal de terrain (séance 6): Préparation de ma grille d'entretien****1. Définition des grands thèmes à aborder dans l'entretien**

## a) Choix des thèmes

Commencez par réfléchir aux thèmes que vous voulez traiter au cours de l'entretien. Soit vous avez déjà une idée de question sociologique précise, et vos thèmes vont se décliner à partir de là, soit vous avez plusieurs pistes de thèmes de questionnement encore éparses. Réfléchissez **en fonction de ce que vous savez déjà de cette personne**. Les informations que vous avez peuvent être minimales, mais c'est tout de même un point de départ.

Au cours de l'entretien, vous pourrez en général aborder 4 ou 5 thèmes au maximum, si vous voulez avoir un entretien approfondi, mais vous pouvez éventuellement prévoir plus de pistes de questionnement. Attention toutefois de ne pas transformer l'entretien en questionnaire ouvert : il faudra que les thèmes traités soient approfondis.

## b) Ordonnancement des thèmes

Une fois les thèmes choisis, les ordonner : selon un ordre logique, pour éviter les coq-à-l'âne, et pour permettre une mise en confiance rapide de l'enquêté.

## c) Réflexion sur la présentation des thèmes à l'enquêté

Réfléchissez à la manière dont vous allez (le cas échéant) présenter ces grands thèmes au début de l'entretien, de façon concise (une ou deux phrases maximum) et en des termes simples.

**2. Pour chaque thème, listez les QUESTIONS à poser**

Pour chaque thème, des questions plus précises vont vous venir à l'esprit, soit dans des termes sociologiques, soit directement sous forme de questions à poser à l'enquêté. Dans tous les cas, ces questions devront être « traduites » en des termes non sociologiques et compréhensibles pour votre interlocuteur, qui évitent l'imposition de problématique (cf fiche technique n°7)... Concrètement, vous pouvez faire deux colonnes pour distinguer les questions que vous vous posez sociologiquement/ les questions telles que vous allez les poser à votre enquêté. Prévoyez aussi des stratégies de relances.

Ordonner les questions à l'intérieur de chaque thème.

**3. Choisir la PREMIERE QUESTION**

Attention, question clé : elle ouvre la discussion et donne le ton à l'entretien. Elle doit être suffisamment ouverte, et surtout simple et claire. Il s'agit avant tout de mettre en confiance votre interlocuteur.

**Séance 7 (16 avril) : L'interaction enquêteur-enquêté**

**- Point théorique : les enjeux de l'interaction enquêteur-enquêté.**

**Idées Essentielles** Constat commun, valable pour l'observation et l'entretien : la présence et le comportement de l'enquêteur influencent le déroulement des interactions sur le terrain (dans l'observation), ainsi que les réactions et le propos d'un interviewé (en entretien).

Cf G. Mauger : « la pratique de l'enquête montre à l'évidence qu'il n'y a pas sur le terrain de position « hors jeu », pas de poste d'observation privilégié qui laisserait inchangé le jeu social observé<sup>2</sup>[...] ».

→ Quelles solutions ?

- Adopter des « techniques de neutralisation » visant à réduire la distance sociale perçue entre enquêteur et enquêté, en jouant sur le vêtement, le langage, la présentation de soi, le questionnement en entretien, etc....

- « prendre comme objet d'enquête la situation sociale particulière qu'est la situation d'enquête<sup>3</sup> », donc analyser la relation enquêteur-enquêté(s), pour en tirer des pistes d'analyse sociologique.

Pour cela, l'enquêteur doit être attentif aux réactions que sa présence suscite, et mettre en perspective ces réactions en analysant sa propre position sociale. Les réactions des enquêtés pourront ainsi être utilisées pour comprendre leur attitude plus générale par rapport à des personnes de classe sociale/niveau d'éducation/sexe/ethnie/âge, etc., différents des leurs (selon les caractéristiques particulières de l'enquêteur).

De façon similaire, un épisode vécu comme une « gaffe » lors d'une séance d'observation, pourra fonctionner comme un révélateur efficace du fonctionnement du terrain (par exemple, parce que la gaffe remet en question la position hiérarchique d'un acteur, qu'elle révèle du même fait...).

- Du point de vue de la subjectivité de l'enquêteur : comment ce qu'on pense des enquêtés influence ce qu'on en dit, et comment objectiver cet effet pour le limiter.

**Références utilisées :**

BIZEUL, D. (1998). "Le récit des conditions d'enquête: exploiter l'information en connaissance de cause." *Revue française de sociologie*, vol.39, n.4.

BOURDIEU, P. (dir.). 1993. *La misère du monde*. Paris: Seuil.

BOURGOIS, P. 2001. *En quête de respect. Le crack à New York*. Paris: Seuil - Liber.

<sup>2</sup> MAUGER, G. 1991. "Enquêter en milieu populaire." *Genèses*, p.128-129.

<sup>3</sup> Ibid. p.129.

CHAMBOREDON, H., PAVIS, F., SURDEZ, M., et WILLEMEZ, L. 1994. "S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien." *Genèses*:114-132.

FOURNIER, PIERRE. (1996). "Des observations sous surveillance." *Genèses*, n.24, p. 103-119.

MAUGER, GÉRARD. (1991). "Enquêter en milieu populaire." *Genèses*, n.6, p. 125-143.

**- Travail écrit individuel :**

**Journal de terrain (séance 4) : L'interaction enquêteur-enquêté**

**a) L'interaction enquêteur-enquêté sur mon terrain d'observation :**

-Comment suis-je perçu sur mon terrain ? Quel rapport social objectif se joue entre moi et les autres acteurs sur le terrain (rapport de pouvoir formel (hiérarchique), et/ou lié à l'âge, à l'ethnie, au genre, à la classe sociale). Comment je perçois les autres, et quels effets cela a sur mon questionnement, sur mon analyse.

- Racontez un épisode précis de votre travail de terrain au cours duquel vous avez eu un sentiment de maladresse. En quoi cet épisode vous donne-t-il des éléments de compréhension de ce qui se passe sur votre terrain ?

**b) L'interaction enquêteur-enquêté dans mon entretien :**

- Suis-je plutôt socialement proche ou éloigné de la personne que j'ai sollicitée pour un entretien ? Listez, en fonction de différents critères, ce qui vous rapproche et ce qui vous éloigne socialement de votre enquêté : âge, genre, classe sociale, ethnie, statut étudiant ou professionnel, etc. (vous pourrez identifier d'autres critères pertinents dans le cas particulier de cet entretien : en fonction d'autres caractéristiques sociales, en fonction du thème de l'entretien...).

- A partir de cette analyse des proximités et différences objectives, dans quel sens peut-on s'attendre à ce qu'un rapport de force s'exerce dans l'entretien ?

- Quelles stratégies puis-je mettre en œuvre pour limiter les effets d'un tel rapport de force ?

- Après l'entretien, vous pourrez comparer le déroulement effectif de l'entretien à cette analyse « à froid » de la relation enquêteur-enquêté : le rapport de pouvoir, le cas échéant, s'est-il joué dans le sens prévu ? Sinon pourquoi ?



**Entre le 10 avril et le 7 mai :**

**- Réaliser l'entretien. Noter en vrac dans le cahier les impressions à vif, en sortant de l'entretien (cf ci-dessous)**

**- Adresser des remerciements à la personne qui a accepté de vous rencontrer (par écrit, par courrier électronique, téléphone... Cela peut être une occasion de demander des précisions sur certains points évoqués en entretien).**

**- Transcrire l'entretien**

**Journal de terrain : à noter en sortant de l'entretien...**

Notez immédiatement :

- Les informations précieuses dites hors enregistrement, avant et après.
- Les attitudes corporelles et leur évolution : les attitudes prises par l'enquêté (air étonné, perplexe...), sa posture et son évolution (exemples : bras croisés au début, mains ouvertes à la fin...)
- Décrire le cadre de l'entretien : décrire les lieux, et notez la situation dans laquelle a eu lieu l'entretien : de part et d'autre d'un bureau, en face-à-face, trois-quarts face, côte à côte sur un canapé, etc.
- Analyser l'interaction enquêteur/enquêté : le cadre de l'interaction a-t-il été facile à maintenir ? Ou difficile ? Pourquoi ? quelle était l'ambiance ? mise en confiance de l'enquêté réussie ? ou non ? à quels moments ?...
- Noter à chaud vos premières impressions qui se dégagent de l'entretien : raté, réussi ? Thème général ? Révélation importantes ? Impressions au sens large... Vous serez éventuellement surpris du décalage entre ces premières impressions et les conclusions que vous tirerez de la transcription littérale de l'entretien.



**Séance 8 (7 mai) : Analyse de l'entretien**

**NB : Pour cette séance, amenez la transcription de votre entretien.**

- **Travail collectif** : les premières impressions à l'issue de l'entretien (interaction enquêteur-enquêté, thématiques traitées...)
- **Point théorique** : l'analyse méthodologique et sociologique d'un entretien

**Idées**

**Essentielles**

- **Distinction entre analyse méthodologique et analyse sociologique**

- **Analyse méthodologique :**

- Une démarche essentielle pour faire progresser votre savoir-faire d'enquêteur ;
- Une démarche utile pour l'analyse sociologique.

- **Analyse sociologique :**

- L'analyse du discours de l'interviewé doit se faire en relation avec une analyse contexte social de l'entretien comme interaction (analyser les effets de l'interaction enquêteur/enquêté);
- Attention aux silences, aux non-dits, et aux modalités d'énonciation du discours.

**Analyse méthodologique :**

**Un exemple de grille d'évaluation de sa propre pratique d'enquêteur en entretien**

**(à partir de la transcription de l'entretien)**

**Amorce de l'entretien et mise en confiance de l'enquêté :**

- Ma première question a-t-elle été habilement formulé (ouverte, claire, pas plusieurs questions en une...) ? A-t-elle favorisé la mise en confiance ? Sinon, quelle question aurait été plus habile ?

- Ai-je réussi à mettre en confiance mon interlocuteur ? Au bout de combien de temps, et qu'est-ce qui a facilité la mise en confiance ?

(indice utile de la mise en confiance, qui apparaît bien dans la transcription : augmentation de la taille des réponses)

**Questionnement :**

- La formulation de mes questions était-elle pertinente ? (ouvertes, claires, pas plusieurs questions en une...)

- Mes questions s'enchaînaient-elles bien avec le propos de l'enquêté ?

- Ai-je manqué des occasions de relances ?

- Ai-je su reformuler mes questions quand c'était nécessaire ?

- Ai-je su suivre mon interlocuteur "hors grille" sans me perdre (digression hors propos)?

- Ai-je bien maîtrisé le changement de thématique, quand il était nécessaire (aménagement d'une transition) ?

**Fin de l'entretien :**

- Ai-je laissé mon interlocuteur ajouter d'autres éléments à la fin ?



**- Travail écrit en binômes : analyse d'un entretien****Journal de terrain (séance 8) : Analyse d'un entretien (travail en binôme)**

Echangez avec votre voisin(e) vos transcriptions d'entretien. Vous allez travailler dans un premier temps sur l'entretien de votre voisin(e), avant d'échanger vos commentaires sur vos entretiens respectifs, en les complétant éventuellement.

Sur votre journal de terrain, indiquez qui relit votre entretien, et de quel entretien vous faites vous-même le commentaire. Vous écrirez ensuite directement sur la transcription sur laquelle vous travaillez.

**a) En marge de la transcription de l'entretien (annotation au fil de la transcription), signalez :**

- Un exemple de question habilement formulée, en indiquant rapidement pourquoi (ex. question ouverte, claire, bien enchaînée par rapport au propos de l'enquêté)
- Un exemple de question dont la formulation est maladroite, en indiquant rapidement pourquoi (ex. plusieurs questions en une, question confuse, coq-à-l'âne)
- Une occasion de relance manquée
- Un élément, dans le propos de l'interviewé, qui indique la manière dont il/elle perçoit l'enquêteur.

**b) A la fin de la transcription (ajoutez une page blanche à la fin si nécessaire) :**

- Indiquez si la mise en confiance vous semble réussie
- Proposez deux pistes d'analyse sociologique de l'entretien.



**Séance 9 (14 mai) : Bilan des travaux****- Travail individuel : bilan de l'observation****Journal de terrain (séance 9) : Bilan de l'enquête par observation**

- Combien de séances d'observation ai-je mené ? Listez, à partir de votre journal, les dates et horaires des séances.
- La grille d'observation définie à la séance 4 m'a-t-elle permis de faire des observations pertinentes en lien avec la question qui m'intéressait ? Cette grille a-t-elle évolué, et sous quels aspects ? (notez aussi les évolutions éventuelles du point de vue d'observation)
- Mon statut d'observateur a-t-il évolué au fil des séances d'observation ? (pensez à distinguer les publics : vous pouvez être à découvert pour certains et incognito pour d'autres)
- Quelles principales difficultés ai-je rencontrées ? Quelles démarches ai-je entreprises, le cas échéant, pour les surmonter ?
- Quelles sont les principales conclusions de mon étude ?

**- Travail collectif : bilan du travail de terrain, points à éclaircir****Séance 10 (21 mai) : Devoir sur table**

Le devoir portera à la fois sur des connaissances théoriques et sur vos travaux de terrain.

## ■ LEXIQUE

---

(NB : ces définitions ne sont pas exhaustives, mais visent simplement un décodage rapide du jargon méthodologique pour les non « initiés »)

**Accessibilité du terrain** : l'accessibilité du terrain désigne les conditions sous lesquelles le sociologue peut y entrer pour mener son enquête. Elle peut être caractérisée en termes formels (le lieu est public, privé, ou semi-public, c'est-à-dire accessible sous certaines conditions formelles (entrée payante)). Mais l'accessibilité a aussi une dimension plus informelle : la présence du sociologue peut être contestée par les acteurs en présence, même dans un lieu public. De ce point de vue, l'accessibilité pourra varier en fonction de caractéristiques objectives de l'enquêteur, mais aussi en fonction de son statut d'observateur (cf « statut de l'observateur »).

**Acteurs** : les gens. La désignation sociologique « acteur » vise à mettre l'accent sur la capacité d'action et la marge de liberté des personnes par rapport aux contraintes sociales (contrairement à la désignation « agent », qui suppose plutôt des acteurs déterminés par ces contraintes).

**Analyse méthodologique** : démarche par laquelle le sociologue évalue sa propre pratique d'enquête, en observation ou en entretien. Par exemple, pour faire une analyse méthodologique d'un entretien, l'enquêteur prendra des notes, à partir de l'enregistrement et de la transcription de l'entretien, sur la qualité de ses relances, la manière dont il a formulé ses questions, ses tics de langage éventuels, etc. L'analyse méthodologique a une double utilité : elle permet au sociologue d'améliorer sa pratique d'enquête, et elle est utile pour l'analyse sociologique.

**Analyse sociologique** : démarche par laquelle le sociologue met en perspective, d'un point de vue sociologique, les données empiriques dont il dispose (ici, entretien ou observation). Ces données sont envisagées indissociablement des conditions particulières de leur « collecte » par le chercheur : c'est pourquoi l'analyse méthodologique est utile à l'analyse sociologique.

**Anonymat** : c'est un principe essentiel de l'enquête sociologique : la protection des personnes « enquêtées », par observation comme par entretien, passe par une exploitation sous forme anonyme des données les concernant, c'est-à-dire que les noms de personnes et de lieux doivent être changés ou occultés.

**Auto-analyse** : mise en perspective, par le chercheur, de son rapport au terrain. La démarche d'auto-analyse consiste à expliciter (par écrit, dans le journal de terrain) ses sentiments subjectifs par rapport au terrain étudié : admiration, répulsion, gêne, convictions particulières, etc. L'explicitation permet de mieux contrôler l'effet que ces sentiments et opinions peuvent avoir sur la collecte des données et l'analyse. De plus, en cherchant à expliquer ce qu'il ressent, le chercheur peut trouver des clés importantes de compréhension de son terrain.

**Carte de déambulation** : une carte de déambulation consiste à dessiner, sur un plan des lieux observés, les trajectoires d'un ou de plusieurs personnes dans l'espace.

**Coq-à-l'âne** : dans un entretien, le coq-à-l'âne consiste, pour le sociologue, à poser une question qui n'a rien à voir avec le propos que son interviewé est en train de développer. Dans le cadre d'un entretien non directif ou semi-directif, c'est une maladresse méthodologique (cf « directivité »).

**Description et analyse** : la distinction entre la description (le compte-rendu objectif de ce qu'on observe) et l'analyse (l'analyse qu'on en propose dans une perspective sociologique) est un principe essentiel de la recherche. Dans l'observation, il s'agit de distinguer les données issues du terrain, le « matériau », des analyses qu'on développe autour. De façon similaire, en entretien, on aura d'un côté la transcription littérale de l'entretien, de l'autre l'analyse qu'on développe à partir de celle-ci.

**Directivité d'un entretien** : La directivité renvoie au degré auquel le sociologue impose son rythme à l'entretien. On distingue généralement trois niveaux de directivité : l'entretien directif, l'entretien non directif, et l'entretien semi-directif :

- Dans un **entretien directif**, l'enquêteur conduit l'entretien à partir d'une grille standardisée (identique pour toutes les personnes interviewées, et avec un ordre des questions à respecter). La différence avec le questionnaire utilisé dans une enquête quantitative est que les questions sont ouvertes, cependant les réponses attendues sont courtes.
- Dans un **entretien non directif**, l'enquêteur intervient très peu. Il indique un thème général, que l'enquêté choisit d'explorer à sa guise.
- Dans un **entretien semi-directif**, l'enquêteur prépare une grille d'entretien adaptée à son interviewé, mais ne suit pas nécessairement, dans l'entretien, l'ordre prévu de ses questions. En effet, ses questions doivent s'inscrire dans le fil discursif de l'interviewé, qui est laissé libre de structurer lui-même sa pensée. L'enquêteur pourra être amené à poser, en fonction du discours de l'enquêté, des questions non prévues initialement, et/ou à ne pas poser certaines questions initialement envisagées. L'entretien reste toutefois subordonné à l'objectif de recherche de l'enquêteur, qui pourra intervenir pour ramener l'enquêté sur le sujet en cas de digression trop longue et/ou trop éloigné du thème qui intéresse le chercheur.

**Entrée sur le terrain** : on désigne par là la première fois qu'un chercheur va sur le lieu d'enquête. Ce moment est déterminant à la fois du point de vue de l'émergence d'un questionnement sociologique (à partir des premiers étonnements) et du point de vue de l'interaction enquêteur-enquêtés (l'entrée sur le terrain implique en effet le choix d'un statut d'observateur, et constitue un premier « test » de la réaction des enquêtés).

**Entretien** (sociologique) : un entretien sociologique est une interaction verbale entre le chercheur et une personne sollicitée par lui, dans l'objectif explicite d'une étude sociologique, sur un thème précis en relation avec cette étude. A la différence du questionnaire, les questions posées par le chercheur sont des questions ouvertes, qui attendent des réponses libres et assez développées de la part de la personne interviewée. Le degré de directivité du chercheur dans la conduite de l'entretien est variable (cf « directivité »).

**Fiche biographique/fiche acteur** : fiche (ou fichier informatique) sur laquelle on note au fur et à mesure des séances d'observations toutes les informations qu'on recueille sur un acteur donné (typiquement, qui a une importance particulière sur le terrain) : éléments biographiques, perception par les autres acteurs (ex. un commentaire émis sur cette personne, entendu sur le terrain, qu'on transcrita littéralement), actions de cet acteur, etc. Les fiches ainsi réalisées sur différents acteurs du terrain constituent un support utile pour l'analyse, et à terme, pour la restitution des données.

**Grille (ou guide) d'entretien** : La grille d'entretien est la liste des questions que le chercheur souhaite poser en entretien, ordonnées autour de quelques grands thèmes (entre 3 et 5 en général pour un entretien semi-directif). Cf fiche technique n°5.

**Grille (ou guide) d'observation** : la grille d'observation est constituée d'une liste d'items que le sociologue se fixe d'observer de façon systématique sur son terrain. Il se donnera en général une première grille très large, qui l'aidera à être attentif à tous les aspects de son terrain, avant de recentrer ses observations sur un aspect particulier, en lien avec une question sociologique particulière. En résultera une nouvelle grille d'observation plus restreinte, mais permettant des observations plus systématiques. Outre son articulation avec

un questionnement sociologique théorique, la définition de la grille d'observation est étroitement liée à d'autres choix méthodologiques : statut de l'observateur et point de vue d'observation. Elle est susceptible de redéfinitions au fur et à mesure de l'avancement du travail de terrain. Cf fiche technique n°4.

**Illusion biographique** : Fait de relire l'expérience passée à la lumière de ce qu'on est devenu aujourd'hui, ce qui donne au récit et à la représentation qu'on donne de soi une cohérence en décalage avec la réalité des hésitations et des tensions inhérentes à tout parcours individuel.

**Imposition de problématique** : dans un entretien, l'imposition de problématique consiste à poser à son interlocuteur des questions qu'il ne se pose pas, ou dans des termes qui ne correspondent pas aux siens. Comme toute maladresse méthodologique, elle peut être une source de connaissance sociologique, si on cherche à expliquer sociologiquement le décalage perçu entre la formulation de la question et la manière de penser de l'interviewé.

**Informateur** : dans une enquête par observation, le chercheur pourra avoir recours à des informateurs, qui sont des personnes bien intégrées dans le milieu étudié, et qui vont lui donner des informations complémentaires, auxquelles il n'aurait pas nécessairement pu avoir accès par la seule observation directe. L'informateur n'est pas choisi par le sociologue, c'est le plus souvent une personne qui vient spontanément lui parler.

**Interaction enquêteur/enquêté** : dans une enquête par observation et *a fortiori*, dans un entretien, les comportements de l'enquêteur et des enquêtés s'influencent mutuellement : la présence de l'observateur, quel que soit son statut, modifie le cours « naturel » des activités sur un terrain particulier, et inversement, le comportement de l'enquêteur (et notamment ses choix méthodologiques) dépendra en grande partie des réactions des enquêtés à sa présence. L'interaction entre enquêteur et enquêté est encore plus forte en entretien, du fait de la situation de face à face.

**Journal de terrain** : issu de la tradition anthropologique, le journal de terrain est un support essentiel de la collecte des données et de la réflexion du chercheur. Ce journal constitue la trace principale du travail d'enquête. C'est là que le chercheur consigne les données collectées à l'issue de chaque séance d'observation. Aux données s'ajoutent des réflexions méthodologiques, des pistes d'analyse sociologique, et des réflexions plus subjectives du chercheur sur son rapport au terrain (auto-analyse).

**Lexique indigène** : au fur et à mesure des séances d'observation, le sociologue peut consigner sur une fiche les expressions typiques du milieu sur lequel il enquête, en indiquant leur signification. Outre son utilité pratique immédiate pour le chercheur, ce « lexique indigène » constitue, à terme, un support utile de restitution, et un ressort intéressant d'analyse sociologique (par exemple, analyse d'une identité professionnelle à partir de l'étude des éléments langagiers spécifiques d'un métier).

**Montre** (ou tout autre dispositif permettant de lire l'heure – voire, mieux, de chronométrer) : accessoire indispensable de l'enquêteur, tant pour l'observation (permet notamment le chronométrage de séquences d'activité) que pour l'entretien (permet de ne pas être « pris par le temps » si l'interviewé ne dispose que d'un temps limité).

**Observation à découvert/Observation incognito (ou masquée)** : Dans une observation à découvert, l'enquêteur informe ses enquêtés du fait qu'il est en train de faire une étude sociologique. S'il choisit de cacher cet objectif scientifique de sa présence sur le terrain, il est dans une situation d'observation incognito. Le choix d'une observation à découvert ou incognito est un des deux éléments essentiels qui caractérisent le statut de l'observateur, conjointement avec le degré et les modalités de sa participation (cf « observation participante » et « statut de l'observateur »).

**Observation participante** : l'observation participante suppose que le sociologue ne se contente pas d'observer son terrain en restant à l'écart, dans une posture d'extériorité, mais

qu'il participe aux activités en cours sur son terrain en adoptant un rôle déjà existant dans la situation étudiée (ex. : j'observe une activité sportive en club, je choisis de suivre moi-même des cours : j'adopte le rôle d'élève).

**Observation** : méthode d'enquête par laquelle le chercheur observe directement, par sa présence sur le « terrain », les phénomènes sociaux qu'il cherche à étudier. Dans une enquête par observation, le chercheur alterne des « séances d'observation » (moments où il est effectivement sur le « terrain ») et des moments de réflexion et d'écriture sur ce qu'il a observé.

**Plan des lieux** : Dès ses premières séances d'observation, l'enquêteur dessine sur son journal de terrain un plan des lieux. Cette démarche est utile car elle contraint à saisir le terrain dans toutes ses ramifications, pour ensuite, éventuellement, mener une étude plus ciblée sur un aspect du terrain. Le plan des lieux sert également à situer les personnes et les objets dans l'espace ; c'est un support indispensable de restitution des observations.

**Point de vue de l'observateur** : manière dont l'observateur va se situer, dans l'espace, pour collecter les données correspondant à sa grille d'observation.

**Prise de note** : pour consigner ce qu'il observe, le chercheur pourra, si le terrain et si son statut d'observateur le lui permettent, prendre des notes pendant la séance d'observation (cf encadré de la fiche technique n°4).

**Restitution** : La phase de restitution correspond à la phase de l'enquête dans laquelle le chercheur va proposer une synthèse de ses données et de ses analyses, sous forme de compte-rendu (travail universitaire, article, rapport, ouvrage), pour diffusion à la communauté scientifique et/ou aux acteurs de son terrain (dans ce cas, les modalités de restitutions pourront être adaptées, notamment afin de veiller à ne pas nuire ou blesser les personnes concernées).

**Séance d'observation** : moment pendant lequel le chercheur va sur son terrain. Une enquête par observation est composée de plusieurs séances d'observation, dont la temporalité est organisée en fonction de la grille d'observation (après quelques séances qui peuvent être qualifiées de séances « exploratoires », où l'enquêteur observe « tous azimuts »). Une séance d'observation est toujours suivie d'un travail d'écriture sur le journal de terrain : consignation des données collectées, analyse méthodologique, pistes d'analyse sociologique.

**Statut de l'observateur** : on désigne par statut de l'observateur la manière dont l'enquêteur se présente et se comporte sur le terrain, et/ou la manière dont il est perçu par les enquêtés (les deux ne coïncidant pas nécessairement). Deux éléments essentiels permettent de caractériser le statut d'un observateur sur un terrain particulier (cf fiche technique n°1):

- Le choix d'une observation à découvert (on se présente en tant que sociologue faisant une étude sociologique) ou incognito (on ne révèle pas aux enquêtés le fait qu'on est en train de faire une étude sociologique sur ce terrain).
- Le degré et les modalités de participation

**Supports de restitution** : on désigne par « supports de restitution » les différents dispositifs auxquels le chercheur peut avoir recours pour restituer les données issues du terrain. Les supports de restitution n'ont vocation à contenir que des données issues du terrain, et non des analyses du chercheur. Il est utile de concevoir les moyens de collecte des données en fonction de ces différents supports, afin de pouvoir les mobiliser efficacement à l'étape de restitution de la recherche. Exemples de supports de restitution : plan des lieux, cartes de déambulation, extraits de conversation entendues, description d'une interaction, photographies, fiches biographiques, lexique indigène, reproduction de documents issus du terrain (ex. le règlement intérieur d'une institution, les statuts d'une association, des coupures de presse...).

**Terrain** : « Mon terrain, c'est... » : Le terrain correspond alors à l'objet d'étude que se donne le chercheur, envisagé dans sa dimension strictement empirique (non problématisé). « Faire

du terrain », « être sur le terrain » : désigne les moments où le chercheur est en contact direct avec son objet d'étude (il est en train de faire une séance d'observation ou un entretien).

**Transcription (ou retranscription)** (d'un entretien) : traduction la plus fidèle et la plus détaillée possible, sous forme d'un document dactylographié, de la situation d'entretien. La transcription se fait à partir de l'enregistrement de l'entretien, des notes et des souvenirs du sociologue. Cf fiche technique n°8.

## ■ FICHES TECHNIQUES

---

Fiche technique n°1 : Définir son statut d'observateur .....	33
Fiche technique n°2 : Comment observer lors des premières séances d'observation ? .....	36
Fiche technique n°3 : Comment trouver une personne pour faire un entretien, et comment formuler sa demande ?.....	37
Fiche technique n°4 : Comment construire une grille d'observation ? .....	39
Fiche technique n°5 : la grille d'entretien .....	41
Fiche technique n°6 : L'entretien, une pratique outillée : le matériel de l'enquêteur .....	42
Fiche technique n°7 : la conduite de l'entretien : formulation des questions et techniques de relance.....	44
Fiche technique n°8 : transcrire un entretien.....	47

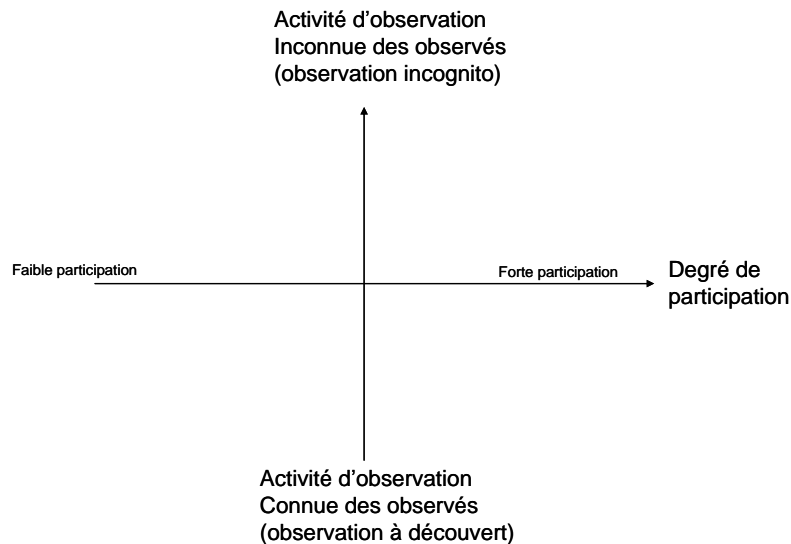


**Fiche technique n°1 : Définir son statut d'observateur**

Deux éléments essentiels permettent de caractériser le statut d'un observateur sur un terrain particulier (ces paramètres sont fortement liés en pratique, mais il est utile de les distinguer analytiquement pour voir la diversité des statuts possibles):

- Le degré et les modalités de **participation**
- Le choix d'une observation **à découvert** (on se présente en tant que sociologue faisant une étude sociologique) ou **incognito** (on ne révèle pas aux enquêtés le fait qu'on est en train de faire une étude sociologique sur ce terrain).

La plupart du temps, l'alternative n'est pas aussi nette. L'observateur se trouve souvent dans des statuts intermédiaires, et son statut peut évoluer selon les moments de l'enquête de terrain : passage de la non participation à la participation, présentation initiale à découvert suivie d'interactions avec d'autres acteurs auxquels on ne révèle pas son statut de sociologue... Il importe toutefois de bien saisir ces deux grands paramètres, pour se situer par rapport à eux. On pourra ainsi représenter le statut de l'observateur et son évolution éventuelle au fil d'une enquête sur un graphique :



Ce graphique pourra ensuite vous servir pour noter l'évolution de votre statut d'observateur.

- **Le degré et les modalités de participation**

Sur la question de la participation : va-t-on prendre un rôle déjà existant dans la situation étudiée (définition classique de **l'observation participante**) ? Ou se contenter d'une posture d'observation plus en retrait?

NB : il arrive souvent que la participation ne soit pas aussi nettement définie en termes de "rôle préexistant dans la situation" (rôles peu clairs : cf foules, bandes..)

Les **paramètres** du choix :

- La participation est-elle possible, et quels rôles pouvez-vous occuper dans la situation ?
- **Impact sur la relation enquêteur-enquêtés** : dans quelle mesure la participation peut-elle faciliter votre acceptation par les enquêtés? Par le biais de la réciprocité (en prenant un rôle, vous rendez des services)? parce que cela vous permet de vous "fondre dans le paysage"?

- **Impact sur la collecte des données :** à quelles données particulières, quels aspects du terrain, va-t-on pouvoir avoir accès par ce biais ? Réfléchir **aux possibilités de mobilité induites par ce rôle** : accès à des choses auxquelles on n'aurait pas accès en tant que simple observateur... mais aussi, parfois, restriction de la mobilité et de la possibilité de **prise de note**.
- Intérêt du point de vue de l'analyse : la non participation peut limiter la compréhension du fait d'une trop grande distance. Inversement, une participation intensive peut rendre plus difficile la mise à distance nécessaire pour l'analyse.

A préciser : êtes-vous dans une situation **d'observation participante rétrospective** (vous allez en tant qu'observateur sur un terrain sur lequel vous êtes déjà, ou avez été, en tant que participant)?

NB : même si vous avez l'impression de « ne pas participer », réfléchissez au rôle qui vous sera assigné par les enquêtés. (ex : j'observe, incognito et sans participer, un marché, mais je serai probablement perçu par les personnes en présence comme un client).

- **observation à découvert ou incognito**

**Les paramètres du choix :**

**1. Lien avec la question de l'accessibilité du terrain :**

*1<sup>er</sup> cas de figure* : L'accès au terrain est-il impossible à découvert? Dans ce cas, êtes-vous objectivement capable d'une observation incognito (ex. : le rôle impose d'être une femme et vous êtes un homme; d'être noir et vous êtes blanc)?

*2<sup>ème</sup> cas de figure* : A l'inverse, dans beaucoup de lieux, vous pourrez accéder sans qu'on vous demande quoi que ce soit (vous étudiez un lieu public, un parc par ex.). Vous êtes donc incognito "par défaut", en quelque sorte. La question sera alors de savoir si vous allez quand même vous présenter en tant que sociologue (et à qui?).

*3<sup>ème</sup> cas de figure* : L'entrée dans le lieu doit se négocier, elle impose une "présentation de soi", et dans ce cas vous devrez choisir un rôle (incognito ou à découvert) à mettre en avant dans cette présentation.

**2. Avantages et inconvénients des deux rôles du point de vue scientifique :** voir le tableau synthétique d'Anne-Marie Arborio et Pierre Fournier :

ARBORIO, A.-M. et FOURNIER, P. (1999). *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris: Nathan, p.29

	Statut de l'observateur	
	À découvert	Incognito
<b>Adéquation des constats à la réalité ordinaire</b>	- ou en tout cas incertitude	+
<b>Compréhension intime des rôles sociaux</b>	- car maintien d'une extériorité mais apparition possible d' « alliés »	+ mais risque de centrisme, d'adoption du point de vue des acteurs
<b>Accès à des informations par questions</b>	+ mais sous contrôle	- mais possible avec du temps
<b>Possibilité de prise de notes</b>	+	-

	mais parfois soumission à accord, comme pour les enregistrements audio, voire autocensure par sens de la situation	sauf si le rôle prévoit l'utilisation de l'écriture
<b>Accès à la variété des situations observables</b>	+ mais sous réserve d'acceptation par les enquêtés	- mais sans réserve autre que les réserves rencontrées par un acteur ordinaire de la situation

**3.** Troisième paramètre qui joue beaucoup dans la décision : votre propre sentiment par rapport à ce choix. Certains se sentent plus à l'aise en restant incognito, alors que d'autres ne supporteront pas le fait de « mentir » aux enquêtés et préféreront être à découvert. Ce paramètre subjectif n'est pas négligeable, mais il faut tout de même peser l'intérêt scientifique de ces deux options.

Dans tous les cas, l'enquêteur aura souvent une impression d'étrangeté, d'usurpation, de « ne pas être à sa place ». C'est normal, c'est lié au fait d'être dans la situation pour une raison différente de "s autres, inhabituelle.

Dans tous les cas, le choix de l'une ou l'autre posture devra être justifié en fonction de tous ces paramètres. Concrètement, **dans la plupart des situations, on n'est pas à découvert pour tout le monde** : il faudra préciser dans l'observation pour qui vous êtes « à découvert », et qui ne soupçonne pas les raisons scientifiques de votre présence.

*Fiche technique n°2 : Comment observer lors des premières séances d'observation ?*

Conseil général pour les premières observations : se mettre dans **un état d'esprit de « table rase »**. Votre description doit partir de zéro, être la plus « brute » et la moins conceptuelle possible : vous êtes face à des humains et des objets, que font-ils ? Comment s'organisent-ils ? Cherchez à être étonné. Pour cela, il est important de noter dans votre journal tout ce que vous vous attendez à voir avant d'aller sur votre terrain, puis, après la première séance d'observation, de prendre le temps d'écrire toutes vos impressions, et notamment ce qui vous a surpris. C'est notamment à partir de ces étonnements que vous pourrez définir un questionnement sociologique.

Si vous avez l'impression de « ne rien voir » (et dans tous les cas), vous pouvez commencer par faire une ou deux séances d'observation avec une grille d'observation très générale, par exemple<sup>4</sup> :

- Si on étudie un **lieu** : décrire l'environnement du lieu; est-ce un lieu ouvert, public ? l'entrée : libre ou privée ? Sinon, quelles sont les conditions officielles d'entrée ? À quel usage ce lieu est-il dédié ? L'activité qu'on y observe correspond-elle à un usage ponctuel ou habituel de ce lieu ? Quelle est son occupation : est-il très peuplé ou peu (densité) ? Faire un **plan** général du lieu.
- Inventaire des **objets** : à la fois ceux du décor, et noter aussi ceux qui sont mobilisés par les gens ; et quel usage en est fait ?
- Les **personnes** : Combien de personnes sont là ? Noter leur position dans l'espace (faire un plan). Comment viennent-elles ? Pourquoi viennent-elles ? Noter les flux : entrées et sorties (avec si possible des marques temporelles, noter l'heure) ; concernant ces personnes, notez leurs caractéristiques apparentes : sexe, âge, ethnie, tenue vestimentaire, signes d'appartenance sociale. Existe-t-il des liens d'interconnaissance entre les personnes présentes ? Distinguer « les habitués », éventuellement l'accueil aux nouveaux venus... (si un nouveau est accompagné, y a-t-il des présentations faites ?)
- **L'activité ou les activités** en cours répondent-elles à des règles formelles ? Quelles sont-elles ? Comparer le déroulement effectif de l'activité à ces règles.
- **Qui fait quoi ?** Noter s'il existe une activité centrale (celle qui réunit le plus de monde et/ou qui fait le plus de bruit et/ou vers laquelle les regards sont tournés), des activités secondaires ? Quels sont les rôles remplis par les différentes personnes ? Y a-t-il une division du travail ? Selon quels critères ? Sexe ? Âge ? Ethnie ? Etc. Si interactions verbales : noter les tours de prise de parole, la durée des interventions, la hauteur et le ton de la voix...

L'objectif des premières séances d'observation est donc d'observer « tous azimuts », en espérant ainsi faire émerger des sources de questionnement. Dans un deuxième temps, il s'agira de restreindre la focale, en choisissant d'étudier plus spécifiquement un aspect du terrain, en lien avec un questionnement sociologique. Pour ce faire, vous vous doterez d'une autre grille d'observation, plus ciblée, permettant de faire des observations systématiques sur un plus petit nombre d'éléments.

<sup>4</sup> Cette liste est adaptée de la grille générale proposée par Peretz pour l'observation dans une église : H. Peretz (1998), *Les méthodes en sociologie: l'observation*, Paris: La Découverte - Repères, 123 p.

*Fiche technique n°3 : Comment trouver une personne pour faire un entretien, et comment formuler sa demande ?*

- **Choix de la personne**

Le thème d'entretien proposé (le vêtement) est suffisamment large pour permettre à toute personne de répondre. Il faut toutefois trouver quelqu'un qui accepte de vous accorder une heure pour répondre à vos questions, sachant que les entretiens avec les proches (famille et amis) sont proscrits<sup>5</sup>. Vous aurez donc probablement plus de chance d'obtenir une réponse favorable de la part de personnes avec lesquelles vous avez un lien indirect : par exemple, vous partagez la même activité (universitaire, sportive, culturelle, professionnelle ou autre) sans vous connaître directement ; vous pouvez également solliciter quelqu'un à partir de votre terrain d'observation ; ou encore passer par un intermédiaire (solliciter une connaissance de connaissance), en réfléchissant toutefois à l'impact de l'intermédiaire sur l'entretien. Dans tous les cas, il faut réfléchir à ce que vous allez dire avant de formuler votre demande d'entretien.

- **Formuler une demande d'entretien**

La demande d'entretien pourra être formulée en face à face, par téléphone ou par mail, ou une combinaison de ces différents moyens de communication (ex. vous parlez de l'entretien à quelqu'un en face à face, puis après avoir obtenu un accord de principe, vous contactez cette personne par téléphone ou mail pour fixer un rendez-vous et donner des précisions sur l'entretien).

Que faut-il dire dans une demande d'entretien ? **Dans cet ordre** (attention : ne pas formuler la demande à proprement parler avant de s'être présenté et d'avoir présenté le cadre de la recherche) :

1. Vous présenter, et donner à la personne les éléments pertinents pour vous situer (par ex, si vous la contactez de la part de quelqu'un d'autre, c'est le moment de le mentionner).
2. Présenter rapidement en des termes simples le cadre de votre demande : par ex. « je suis étudiant en sociologie, et dans le cadre d'un cours de méthode, nous recueillons des témoignages de personnes sur leur rapport aux vêtements/ la manière dont elles s'habillent et ce que le vêtement représente pour elles » (bien sûr, il faut adapter la formulation en fonction de chaque cas particulier).
3. Faire la demande d'entretien: par ex. « Accepteriez-vous de m'accorder une heure pour répondre à quelques questions sur ce thème ? »
4. Préciser en quoi consistera l'entretien : ce n'est pas comme répondre à un questionnaire, mais il s'agit d'un entretien plus long : il faut que la personne ait une heure devant elle, et que ce temps soit uniquement consacré à l'entretien (il/elle ne pourra pas répondre à vos questions tout en faisant autre chose). Vous allez poser quelques questions auxquelles la personne répondra de façon très libre. Ce sera enregistré, mais utilisé de façon anonyme.
5. Si la personne exprime des inquiétudes par rapport à l'enregistrement de l'entretien (et uniquement dans ce cas), précisez que « c'est un usage systématique en sociologie », « c'est plus pratique », « ça évite d'être tout le temps en train de prendre des notes ». Vous pouvez aussi dire que votre enseignante vous l'impose... ce qui est le cas : en cas de refus absolu d'enregistrement, cherchez quelqu'un d'autre : je n'accepterai pas d'entretien non enregistré.

---

<sup>5</sup> Ceci pour de multiples raisons, qui font que loin d'être une solution de facilité, l'entretien avec un proche est une source de difficultés : risque de timidité de votre part dans la conduite de l'entretien, risque d'implicite, refus d'objectiver, et finalement, risque de nuire à votre relation familiale ou amicale.

À partir de là, **deux possibilités** :

1. **La personne accepte** : bravo ! Il ne vous reste plus qu'à fixer la date de l'entretien et le **lieu de l'entretien**.
  - Concernant la **date**, seule contrainte impérative de votre côté : l'entretien doit avoir lieu à une date comprise entre le 10 avril et le 6 mai. Mais hormis cette contrainte, prenez la date et l'horaire qui arrangent votre interlocuteur (attention : il/elle doit pouvoir vous consacrer une heure).
  - Concernant le **lieu**, c'est vous qui allez imposer vos contraintes : le lieu doit impérativement être un endroit **silencieux** (pour permettre l'enregistrement), calme et **isolé**, c'est-à-dire où vous seul(e) entendez les propos de votre interlocuteur. L'idéal, compte tenu du thème, est de faire l'entretien au domicile de votre interlocuteur (possibilité d'observation), sous réserve que celui-ci dispose alors d'une pièce au calme. Peuvent également être envisagés une salle de réunion désertée, un café tranquille...
2. **En cas de refus, essayez d'analyser le refus** : notez dans votre journal de terrain les raisons invoquées, et si vous avez l'impression qu'il ne s'agit pas seulement d'un manque de disponibilité, analysez sociologiquement ce refus : par ex, pourquoi la personne ne se sent-elle pas « qualifiée » pour répondre à des questions sur ce thème ? Cette analyse peut éventuellement vous conduire à changer la formulation de votre demande en vue d'un meilleur succès auprès d'autres personnes.

Dans tous les cas, pensez à **adopter un registre de vocabulaire adapté à la personne que vous contactez** ; réfléchissez toujours à la manière dont vous allez être perçu (ex. des formules de politesse excessives peuvent avoir un effet contre-productif et conduire la personne à se sentir symboliquement « dominée » ; dans d'autres cas, elles sont nécessaires).

En vue de l'entretien, prenez note de toutes les informations que vous avez collectées sur votre interlocuteur avant votre premier contact, puis au moment de la prise du rendez-vous. Cela vous sera utile pour préparer l'entretien (prochaine étape : préparation de la grille d'entretien).

*Fiche technique n°4 : Comment construire une grille d'observation ?*

Idée générale : **à partir des premières séances d'observation avec une grille très générale**, faire un bilan des premières observations afin de **restreindre le questionnement** : quelles sont les questions qui émergent des premières observations ? Sur quel aspect de la situation pourrait-on faire porter l'observation de façon plus systématique ? Il s'agit de se fixer sur une problématique parmi toutes les questions possibles, pour ensuite construire une grille d'observation centrée sur ce questionnement. Il pourra s'agir par exemple de l'observation d'une activité particulière parmi toutes celles se déroulant dans la situation. Dans ce cas, essayez d'identifier les séquences qui composent cette activité, et de faire des observations chiffrées dessus (nombre, temps).

En prévision de ces observations plus systématiques : quel **point de vue**, physiquement, va-t-on choisir d'adopter pour observer : rappel des trois possibilités selon Schatzman et Strauss (1973) :

- Rester toujours à la même place afin de recueillir des données comparables ;
- Adopter les positions différentes afin de voir la diversité des situations ;
- Ne plus prendre les lieux comme point fixe, mais les personnes (suivre une personne dans ses déambulations).

**Ne pas oublier de collecter toutes les informations qui vous permettront, à terme, de mobiliser différents moyens de restitution :**

- Faites un **plan des lieux**, éventuellement plusieurs plans plus ciblés et des **cartes de déambulation**,
- **Chiffrez tout ce que vous pouvez chiffrer** (le temps, les flux, la durée des interventions,...), en construisant vos propres indicateurs à partir des premières observations;

**L'importance du comptage dans l'observation, selon Jean Peneff :**

*« Un aspect essentiel de la vie au travail est de compter, calculer, dénombrer. Dans le travail en usine, c'est avoir constamment à l'esprit : combien de pièces, combien d'opérations, combien de temps accordé ? Dans le travail de bureau, on classe, archives, recense, inventorie. Dans un service d'hôpital, la mesure et le calcul sont omniprésents. Par exemple, combien de lits disponibles, quelle durée d'attente pour une radio, de combien de temps dispose-t-on ? Combien de malades à traiter ? Combien d'heures de travail à effectuer ? Le temps est une obsession : le temps écoulé, le temps d'une décision (et bien sûr le temps pour atteindre la fin de la journée). Il est paradoxal que cette préoccupation, cette évaluation incessante du temps sous forme de chronométrage, de contrôle, de planning, ne soit pas davantage utilisée est discutée, alors que les travailleurs la ressentent comme le centre de leurs échanges ».*

(Extrait de PENEFF, JEAN. (1995). "Mesure et contrôle des observations dans le travail de terrain." Sociétés contemporaines, n.21).

- Notez au fur et à mesure les informations que vous obtenez sur chaque personne (pour pouvoir faire dans votre compte-rendu des **portraits, des fiches biographiques/fiche acteur**),
- Notez le **lexique indigène**, que vous pouvez également consigner au fur et à mesure dans une fiche séparée
- Notez les bribes de **conversation**, en les datant et en notant systématiquement les circonstances dans lesquelles vous les avez entendues.

- Décrivez quelques interactions qui vous ont paru particulièrement significatives (qu'elles impliquent ou non un échange verbal).

Ne pas oublier la possibilité du recours à la **photographie**, notamment pour les espaces publics (beaucoup plus délicat pour les espaces privés) ; éventuellement recours à un enregistreur.

### La prise de notes sur le terrain

Etant donné que l'observation suppose de retenir un grand nombre d'informations (organisation de l'espace, décompte de personnes, trajectoires dans l'espace, extraits de conversation, etc.), la prise de note sur place peut constituer une technique utile pour pallier les limites de la mémoire.

En effet, selon les circonstances, la prise de note est parfois possible sur le vif, notamment dans la situation où le rôle adopté par un observateur implique une prise de note. En observation à découvert, la prise de note est généralement tolérée par les enquêtés (cela fait partie du rôle attendu d'un observateur... Mais tout dépend des situations d'observation). Il faut cependant **rester discret** dans la prise de note (un petit carnet à spirale, pas des feuilles A4 dans une pochette rose fluo). **Veiller à ne pas faire que ça** : à force de regarder son papier, on n'observe plus. C'est à l'observateur d'évaluer si la prise de note est acceptable dans le contexte où il se situe.

Si l'observateur ne prend pas de notes au moment de l'observation, il peut **se retirer de temps à autre** pour noter ce qu'il vient d'observer (ex. aller aux toilettes...). Il arrive que les activités observées soient trop intenses, trop rapides, pour permettre la prise de notes.

NB : Dans de nombreux cas, la prise de notes est impossible sur le vif, mais cela ne doit surtout pas vous conduire à abandonner un terrain. Il est alors important de prendre des notes immédiatement à la fin d'une séance d'observation.

Dans tous les cas, une fois la séance d'observation terminée, il faut « **se poser** » **le plus rapidement possible** pour écrire tout ce que l'on a gardé en mémoire, tout du moins ce qui risque d'en sortir le plus rapidement.

Ensuite, le soir, chez soi, on peut reprendre toutes les observations de la journée pour les réécrire au propre dans le journal de terrain.



*Fiche technique n°5 : la grille d'entretien*

La grille d'entretien est la liste des questions que vous souhaitez poser en entretien, ordonnées autour de quelques grands thèmes.

Une grille d'entretien se prépare en **deux temps**<sup>6</sup> :

- **Quelles sont les questions que je me pose ?**
- **Comment puis-je les traduire en questions à poser à mon interlocuteur ?**

Dans une **première étape**, on réfléchit aux questions que l'on se pose, à partir de la problématique générale de la recherche que l'on cherchera à décliner en des questions de plus en plus spécifiques. Il faut réfléchir si, parmi ces questions, certaines sont plus pertinentes pour la personne que l'on va interroger en particulier.

La **deuxième étape** va consister à passer de ces questions formulées en termes conceptuels, théoriques aux questions que l'on va poser directement à son interlocuteur. Ceci implique :

- De **traduire les questions en des termes intelligibles par l'interlocuteur**, c'est-à-dire d'abord **en termes non sociologiques**, et ensuite en des termes adaptés au registre de vocabulaire de son interlocuteur ;
- **Ne pas mettre la réponse dans la question** : cela signifie : **éviter les questions affirmatives, et dans la mesure du possible, ne pas faire de suggestions de réponse** (sinon on se retrouve dans la situation du questionnaire fermé) ;
- **Eviter l'imposition de problématique** : éviter de poser à l'interlocuteur des questions qu'il ne se pose pas, ou dans des termes qui ne correspondent pas aux siens.
- **Ordre des questions** : préparer les questions dans un **ordre logique**, éviter les coq-à-l'âne... **poser en premier les questions les moins gênantes**, celles qui vont mettre en confiance (souvent des questions factuelles). Si vous avez besoin de vérifier des hypothèses en risquant une forme d'imposition de problématique : gardez ça pour la fin (pour que ça n'influence pas le reste du discours).

[cf fiche technique n°7 pour des exemples de formulation]

**Prenez la peine** de lire, relire votre grille d'entretien et **de la mémoriser** (au cours de l'entretien, vous ne pourrez pas lire attentivement votre grille, mais tout au plus y jeter un coup d'œil).

---

<sup>6</sup> à distinguer analytiquement, même s'ils sont souvent confondus concrètement quand on commence à réfléchir à sa grille : viennent simultanément des idées de questions concrètes à poser et des idées de problématique, d'hypothèse : il faut les distinguer.

*Fiche technique n°6 : L'entretien, une pratique outillée : le matériel de l'enquêteur*

Les outils de l'enquêteur : une montre, un carnet de notes, un stylo, la grille d'entretien, un enregistreur (enregistreur numérique ou magnétophone ; dans ce dernier cas, prévoyez : un cassette de 90 minutes + une cassette supplémentaire de 90 minutes, et des piles de rechange).

- **La montre**

Pour ne pas vous faire prendre par le temps et guider votre interlocuteur efficacement. Notez la durée de l'entretien lorsqu'il est terminé.

- **La grille d'entretien**

L'entretien demandé est un entretien semi-directif, ce qui implique que les questions devront être « rattachées » dans la mesure du possible au fil du discours de l'enquêté. Vous ferez donc de la grille d'entretien un usage souple : elle vous permet de vérifier que tous les thèmes que vous souhaitiez aborder l'ont été, et peut vous être utile pour vous rappeler des formulations précises de questions.

Soyez sensible à la perception de la grille d'entretien par l'enquêté : selon les cas, la grille pourra vous donner une contenance, ou à l'inverse inquiéter votre interlocuteur. Tenez compte de cette perception dans l'usage que vous faites de la grille.

- **L'enregistreur**

**Pour l'entretien que vous ferez dans le cadre de ce TD, l'enregistrement est impératif (donc ne perdez pas de temps à faire un entretien non enregistré).** Dans vos recherches par la suite, si une personne est réticente à l'idée de l'enregistrement et si vous avez absolument besoin de l'interroger, vous pourrez éventuellement faire des entretiens non enregistrés, mais évitez dans la mesure du possible ! (vous perdez des informations considérables).

[N'oubliez pas de **tester votre matériel d'enregistrement avant le jour J**, surtout si ce n'est pas le vôtre et que vous l'utilisez pour la première fois... Vérifiez la qualité du micro, repérez les touches, pensez à mettre des piles neuves ou recharger la batterie]

**Sortir l'enregistreur** et commencer à enregistrer dès le début de l'entretien : attention de le sortir suffisamment tôt, parce que l'entretien commence souvent très rapidement dès que vous exposez le thème de votre recherche... (pour cela, vous pouvez demander l'accord pour enregistrer auparavant, lors de la prise de contact, cf fiche technique).

Positionnez le micro près de votre interlocuteur. Eviter de regarder l'enregistreur et de le déplacer une fois l'entretien commencé, cela aidera votre interlocuteur à l'oublier.

**L'arrêt de l'enregistreur** : c'est en général juste après que vous ayez arrêté l'enregistreur que la personne dit les choses les plus cruciales (s'apercevant que vous avez arrêté d'enregistrer, il se sent soudain soulagé et est davantage enclin à faire des confidences). Si vous en avez la possibilité, rebranchez l'enregistreur, sinon efforcez-vous de mémoriser les propos tenus, et notez-les le plus rapidement possible dès que vous sortez du lieu de l'entretien (au moins les expressions clés).

- **La prise de notes**

Puisque vous enregistrez, et que vous aurez éventuellement argumenté sur la nécessité d'enregistrer pour vous éviter de prendre des notes, vous pouvez difficilement vous permettre de prendre tout en notes... Cependant, un minimum de prise de note est nécessaire pour plusieurs raisons :

- Certains éléments sont difficilement audibles au moment de la transcription de l'entretien (notez tous les **noms propres**, les **dates**, les **abréviations**,...)
- Surtout, pour suivre les propos de votre interlocuteur : notez les questions qui vous viennent à l'esprit lorsqu'il parle, les **relances** possibles (pour éviter de l'interrompre et

d'oublier vos idées), notez également les thèmes déjà abordés (vous pouvez aussi, plus simplement, cocher les questions abordées sur votre grille d'entretien)

Toutefois, **ne pas prendre trop de notes**, notamment parce qu'en prenant des notes, vous **perdez le contact visuel**, qui est essentiel à la fois du point de vue de l'établissement d'une relation de confiance, et pour bien observer la gestuelle de votre interlocuteur.

**Fiche technique n°7 : la conduite de l'entretien : formulation des questions et techniques de relance**

- **La conduite de l'entretien**

L'entretien que vous menez est « **semi-directif** » :

- « directif », parce que c'est vous qui invitez votre interlocuteur à s'exprimer sur les thèmes qui vous intéressent (que vous avez définis au préalable et/ou qui surgissent au cours de la discussion)
- « semi- » parce que vous n'enfermez pas le discours de l'interviewé dans des questions prédéfinies, ou dans un cadre trop rigide. Au contraire, vous lui laissez la possibilité de développer et d'orienter librement son propos : votre entretien n'est pas un questionnaire (enchaînement de questions-réponses...) mais c'est plutôt une sorte de dialogue dont vous conservez en partie la maîtrise. **Les thèmes que vous voulez aborder devront être intégrés dans le fil discursif de votre interviewé.**

Conséquence : cela exige de vous une **attention soutenue et une écoute particulièrement active !**

- **Première question**

Ouvrez la discussion avec une **question introductive très générale**. Commencez par une question peu gênante ; réfléchissez bien à l'avance à la formulation de votre première question lors de la préparation de votre grille d'entretien.

- **Formulation des questions**

- poser des questions **claires**, c'est-à-dire courtes et simples (en utilisant un vocabulaire ordinaire)
- Il faut bien entendu laisser s'exprimer les représentations, mais vos efforts de relances et de questionnement porteront souvent **sur les pratiques**, puisque c'est ce qui "sort" le moins spontanément (même si cela ne correspond pas nécessairement à des réticences, mais plutôt à des habitudes dans la manière de s'exprimer) ; poser des questions concrètes.
- Penser à **reposer la même question sous des formes différentes**, si vous n'obtenez pas de réponse suffisamment développée...
- Penser à la **dimension évolutive**, la dimension du changement, pour chaque thème abordé.
- **Eviter l'imposition de problématique**
- Attention au **registre de vocabulaire** : ne pas employer des termes sociologiques
- **Ne pas poser plusieurs questions en une** (ex. "quand et comment ?"),  
C'est la meilleure manière de ne pas avoir de réponse. Poser **UNE** question à la fois.

- **Les techniques de relance**

Les « relances » permettent à la fois d'accompagner la parole de la personne interrogée et de la pousser à approfondir sa pensée, tout en donnant au fur et à mesure des signes de compréhension (montrer que l'on comprend ce que la personne est en train de dire) :

- essentiel et quasi constant dans l'entretien : les encouragements et incitations qui passent d'abord par des **signes corporels** : hochements de tête, sourire, signes d'approbation, prise de note (signe d'intérêt) ; « hmmm » ; « oui, oui », « ah bon ! », « ah oui », « c'est sûr... » ...
- **les demandes d'explication** : la meilleure : reprendre une citation : « quand vous dites... » ; aussi : « qu'entendez-vous par ... ? », « que signifie... ? », « par exemple ? », « vous dites : «... », mais qu'est-ce que cela veut dire, pour vous, «... »...
- **le jeu de la naïveté** : pour pousser la personne à expliciter ce qu'elle veut dire : une bonne solution est de passer par des voies détournées : « ça va vous paraître naïf

comme question, mais... », « je vois ce que vous voulez dire, mais j'aimerais être sûr de bien comprendre... »

- **les reformulations** : « ainsi selon vous... », « vous pensez donc que... », « si je comprends bien, vous... » : l'idée est d'encourager l'interviewé à approfondir ses propos, à aller plus loin.
- **la technique du reflet** : faire allusion aux attitudes de l'enquêté pour vérifier leur teneur : « cela semble vous déplaire », « vous n'avez pas l'air satisfait », « cela semble vous poser problème ».

- **Le recours à la contradiction**

L'attitude générale de l'enquêteur doit être une attitude d'écoute et d'empathie, donc **d'acquiescement tacite** avec la parole de l'interviewé. En même temps, l'enquêteur **ne doit pas exprimer son opinion** sur les propos tenus par l'interviewé, sur les questions qu'il aborde. L'acquiescement est tacite, il ne doit pas devenir explicite. Il y a toujours un juste équilibre à trouver entre distance et empathie.

Donc, en général, **la contradiction est à éviter**. Si toutefois elle vous paraît nécessaire (notamment en cas d'usage excessif de la langue de bois), elle doit être maniée avec beaucoup de précaution, car il y a un risque de placer l'enquêté sur la défensive, ou pire, il peut mettre fin à l'entretien. Si, à un moment ou à un autre, on juge la contradiction utile, une bonne stratégie consiste à en faire **un usage détourné** : « je vais me faire l'avocat du diable, mais... », ou : « est-ce que certaines personnes vous disent pas que... », ou : « est-ce qu'on ne vous reproche pas des fois de... ». Autre idée : si vous doutez de la réalité du discours, demander des **exemples concrets**.

- **La gestion des silences**

Vous aurez l'impression que les silences durent une éternité et vous serez tentés de parler pour éviter de rompre l'interaction. En réalité, les silences sont plus faciles à supporter pour votre interlocuteur que pour vous : il se laisse aller à ses pensées, il peut penser à quelque chose sans oser le dire, ou il cherche les mots adéquats pour le dire. Ainsi, même s'il est tentant de rompre le silence, il faut s'efforcer d'attendre un peu (un truc : compter 10 secondes dans votre tête...). La coupure des silences est le défaut fréquent des premiers entretiens. **Il faut respecter le rythme de l'entretien**.

- **La fin de l'entretien**

Soit l'entretien se finit de lui-même (tous les points ont été abordés), soit vous êtes pris par le temps. Dans tous les cas, ajouter une phrase pour **s'assurer que l'enquêté n'a plus rien à dire** : « auriez-vous quelque remarque ajouter ? », « y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez aborder ? », ou, encore plus payant : « est-ce que vous avez dit tout ce qui vous semblait important ? ».

- **L'entretien comme situation d'observation**

Si vous êtes **au domicile** de la personne, vous pouvez faire un **travail d'observation de l'environnement**, de la pièce dans laquelle se déroule l'entretien, mais aussi plus largement, du quartier dans lequel réside votre interlocuteur.

Dans tous les cas, l'entretien doit être pris comme une situation d'observation. Faites-vous l'observateur de la situation d'entretien.

**Observez votre attitude** (attitude de l'enquêteur) : faites-vous attention à l'enquêté(e) ? L'écoutez-vous ? (par exemple, suivre votre enquêté(e) s'il/ si elle « sort de la grille » à condition que ses propos soient pertinents pour votre travail) La formulation de vos questions est-elle adaptée ? (clarté de l'expression, simplicité du style, pertinence de la question, bon enchaînement des questions)

**Observez l'attitude de votre interlocuteur** : comment se comporte-t-il ? est-il à l'aise ou plutôt mal à l'aise ?

Surtout, prêtez une **attention particulière aux évolutions de l'interaction** : à quel moment votre interlocuteur se sent-il plus à l'aise ? est-ce que cela correspond aussi à un thème de la discussion qui lui tient particulièrement à cœur ? ou plutôt aux évolutions de l'ambiance créée par la situation d'entretien (moments de malaise : quand ? maladresse de la question ? thème délicat ?). Tous ces éléments pourront être utilisés dans l'analyse méthodologique de l'entretien.

*Fiche technique n°8 : transcrire un entretien*

Le premier intérêt d'avoir un enregistrement de l'entretien est que cela permet de dépasser les " impressions " qu'on a à l'issue de l'entretien, qui peuvent être fondées sur quelques moments marquants ne correspondant pas nécessairement à l'essentiel de ce qui a été dit (on est souvent marqué par des détails, des gaffes...). L'enregistrement permet de pallier cette dimension émotionnelle de l'entretien.

Deuxième intérêt : l'enregistrement permet de faire ressortir la parole exacte de l'enquêté, contre l'interprétation immédiate qu'implique la prise de notes.

Enfin, le fait d'avoir des citations fidèles de la parole des interviewés vous servira de " preuve " dans votre analyse sociologique de l'entretien.

Pour cela, l'entretien doit être transcrit, c'est-à-dire que vous allez taper, à l'ordinateur, mot à mot tout ce qui a été dit par votre interviewé et par vous-même lors de l'entretien. Dans le cadre de ce TD, je vous demande de transcrire l'intégralité de votre entretien. Avant de transcrire votre entretien, regardez quelques exemples d'articles écrits à partir d'un entretien (cf biblio au début de ce support) pour avoir une idée plus précise du type d'écriture qu'implique la transcription.

Le premier principe essentiel de la transcription d'un entretien sociologique est la **fidélité au discours tenu** : chaque mot prononcé doit être transcrit, aucun mot ne doit être remplacé par un autre, et aucun mot ne doit être ajouté. Il faut faire figurer les hésitations (notamment à l'aide des "... "), les mots ébauchés, les soupirs, les silences, les tics de langage : " euh... ", " bon... ", dans la limite d'une contrainte de lisibilité<sup>7</sup>. En effet, il s'agit de faire un bon usage de toutes ces précisions afin qu'elles restent significatives. Par exemple, si l'enquêté parle tout le temps lentement, on peut le préciser une fois pour toutes, et mettre des "... " uniquement aux endroits où il hésite particulièrement, sinon rien ne permettra alors d'identifier ces moments où il hésite plus que d'autres.

**NB : Numérotez les questions et les réponses** dans votre transcription (Q1, R1, Q2, R2...).

Donnez au début du compte-rendu, puis au fur et à mesure, entre crochets ([ ]), des précisions concernant « la voix, la prononciation (notamment dans ses variations socialement significatives), l'intonation, le rythme (chaque entretien a son tempo particulier qui n'est pas celui de la lecture), le langage des gestes, de la mimique et de toute la posture corporelle, etc.<sup>8</sup> ». D'accord, on en perd une partie dans la transcription, mais **on peut aussi limiter les pertes**, en indiquant au fur et à mesure entre crochets les changements de rythme, les gestes, l'intonation (exemple : " ironique, étonné "), l'attitude corporelle, etc.

La transcription à proprement parler devra être précédée d'un **chapeau indiquant le contexte** (attention : à distinguer de l'analyse) : présentation sociale de l'interviewé, contexte de l'entretien, déroulement et dynamique de l'entretien, relation enquêteur - enquêté, éventuellement spécificité de cet entretien.

Pendant la transcription, **des idées d'analyse** vous viendront à l'esprit : notez les dans votre journal de terrain.

**Attention : la transcription est un travail long** : compter jusqu'à 8 heures de transcription pour une heure enregistrée pour des débutants sur le clavier, et 5 à 6 heures pour les confirmés... mais qui sera d'autant plus fécond qu'il sera mené **minutieusement**.

**Ne tardez pas à faire la transcription** de vos entretiens ! (si possible, la prévoir les jours qui suivent directement l'entretien).

<sup>7</sup> Sur le dilemme entre fidélité au discours et lisibilité dans la transcription, cf P.BOURDIEU, « Comprendre », in BOURDIEU, P.(dir.) (1993). *La misère du monde*, Paris: Seuil, p.1416.

<sup>8</sup> Ibid., p.1416-1417.

